



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 29 Septembre 2011

Date de la convocation 21 Septembre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.GALTIER Gilbert, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DEULEUZE Elisabeth, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain, M.REVEL Claude à M.FAVIER Marc, M.FABREGUETTES Bernard à M.GARROFE Gilbert, M.MARTINEZ Antoine à M.SOBELLA Henri, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.LIEB François à M.BARDEAU Francis, M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard, M.SOTO Bernard à M.DUPONT Laurent, M.LOPEZ Daniel à M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François à M.LEBREAU Jean-Jacques.</p>

Objet : Balades du patrimoine – Approbation du règlement de fonctionnement

Monsieur VALENTINI, expose et rappelle les éléments suivants:

La Communauté de Communes du Clermontais considère le patrimoine comme vecteur d'identité culturelle et facteur de développement économique et notamment touristique. Dès 1997, elle s'est engagée dans une vaste opération de valorisation du patrimoine bâti de ses communes et de son patrimoine naturel. Depuis 2010, cette action a pris une nouvelle dimension avec le transfert de la compétence tourisme à la Communauté de Communes du Clermontais.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111005-2011-09-29-19-DE
Date de signature : 07/10/2011
Date de réception : 07/10/2011

En complément des actions de réhabilitation, la Communauté de Communes du Clermontais s'attache à faire connaître son patrimoine avec des actions d'accueils, d'encadrement des différents publics (enfants, population locale, touristes...) et l'organisation d'animations, mais également en faisant appel à de multiples outils et canaux de diffusion de l'information, facilitée par le recours aux nouvelles technologies.

Considérant la volonté de la Communauté de Communes du Clermontais de valoriser le patrimoine local, de soutenir les associations locales du patrimoine, de développer le tourisme, il est désormais nécessaire d'instituer un règlement de fonctionnement (voir pièce annexe) ayant pour objectif de fixer les modalités d'organisation et de déroulement des « Balades du Patrimoine », et de définir les obligations respectives de l'organisateur et de l'animateur.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'adopter le règlement de fonctionnement tel que présenté en pièce annexe.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de VALENTINI, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

ADOpte le règlement de fonctionnement ayant pour objectif de fixer les modalités d'organisation et de déroulement des « Balades du Patrimoine », et de définir les obligations respectives de l'organisateur et de l'animateur, tel que présenté en pièce annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

The image shows a blue circular official seal of the 'Communauté de Communes du Clermontais'. The seal features a central figure holding a staff and a sun, with the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the seal.

Alain CAZORLA.